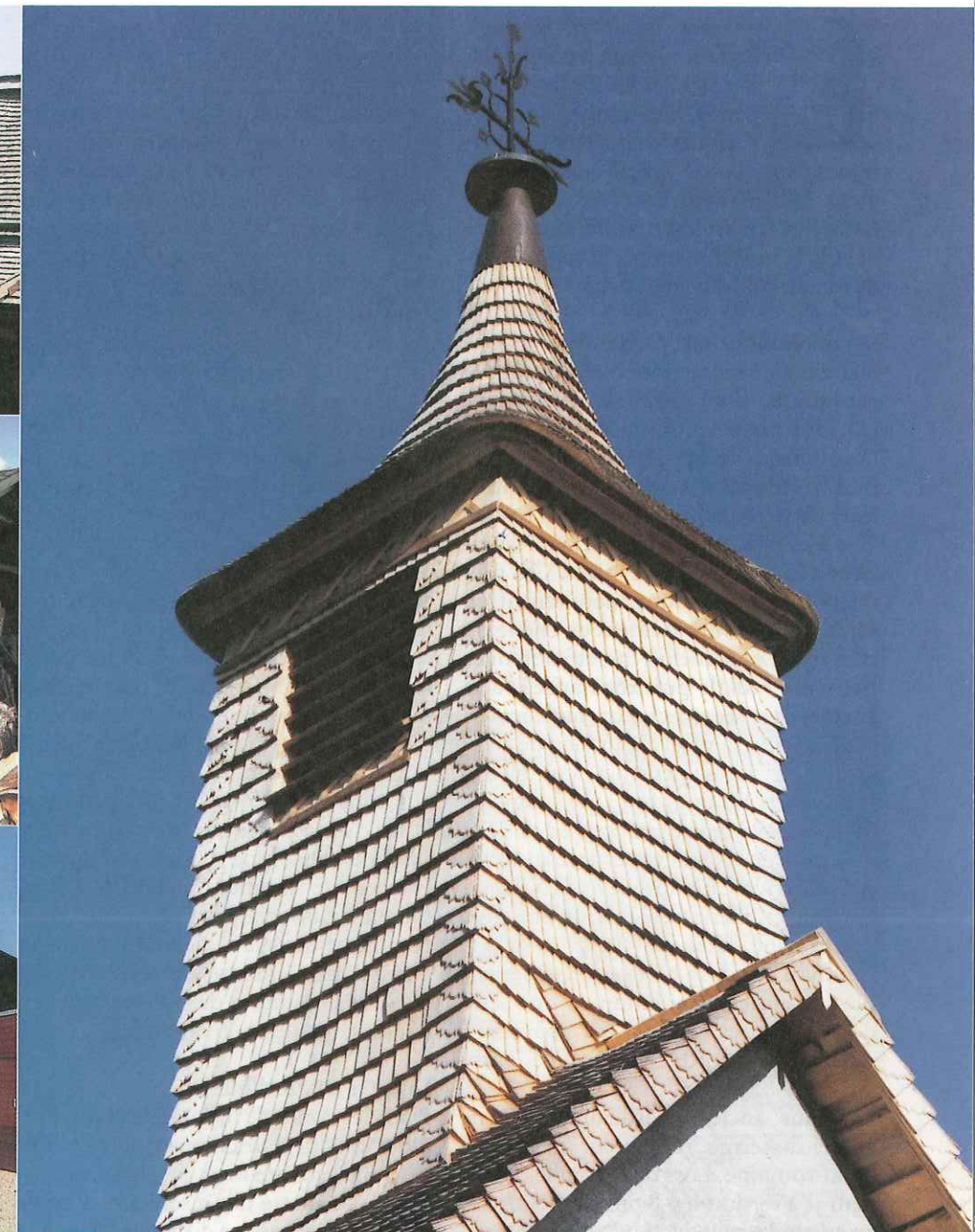




Tavillons bardeaux anseilles

CHARTRE DE BIENFACTURE DES COUVERTURES EN BOIS



TAVILLONS, BARDEAUX, ANSEILLES

L'histoire d'amour du bois

Il faut des siècles pour forger une tradition ou un art de faire. Il suffit de quelques années pour les pervertir. Les tavillonneurs, conscients du danger, ont décidé de codifier, dans une charte, les règles d'un métier empreint de savoir-faire pour tout ce qui concerne les couvertures et revêtements en bois.

Le bois, matériau naturel, facile à obtenir, a convaincu par sa résistance aux intempéries, ses bonnes caractéristiques thermiques et statiques, son poids spécifique relativement faible, sa diversité et sa beauté naturelle. Il n'est donc pas étonnant que depuis la nuit des temps, le toit de bardeaux ait marqué le paysage.

Du néolithique au Moyen Age

Signalées de façon ponctuelle durant le néolithique final (3300 à 2200 av. J.-C.), des planches munies d'une mortaise terminale apparaissent de façon plus systématique sur des sites littoraux du bronze final (1050 à 850 av. J.-C.). Ces pièces sont sans doute associées à la couverture des toits. Ces premiers bardeaux sont généralement en sapin blanc, plus rarement en chêne ou en frêne. Les planches ont été obtenues par fente radiale puis régularisées à la hache. Creusée au ciseau, la mortaise était destinée à recevoir un lien de fixation. Les rares planches complètes, retrouvées à Zoug, ont une longueur de 150 à 190 cm et une largeur de 13 à 25 cm. L'épaisseur varie de 2 à 4 cm. A Hauterive-Champréveyres (NE), un bardeau en chêne a été mis au jour dans une couche datée de -1045 à -1035. L'emploi du sapin blanc est légèrement plus récent comme l'indique une série de planchettes carbonisées provenant d'Auvernier-Nord, site occupé entre -878 et -850.

Les plus anciens bardeaux, au sens actuel du terme, remontent à l'époque gallo-romaine. Lors de la fouille du bateau d'Yverdon-les-Bains en 1971, les archéologues en découvrirent contre la coque, accumulés dans une sorte de piège à sédiments. Sur les sites romains de Holderbank (SO) et d'Oberwinterthur, ils ont mis au jour des bardeaux en sapin blanc et rouge de dimensions respectables: jusqu'à 1015 mm de longueur pour une largeur variant de 76 à 85 mm et une épaisseur de 2 à 6 mm. La datation de ces planchettes les situe dans une période comprise entre les années 7 et 70 après J.-C.

Du Moyen Age au XVIII^e siècle

Durant l'époque médiévale, les renseignements sont peu abondants. Néanmoins, au XII^e siècle, le château de Chillon était couvert de bardeaux, remplacés en 1301 par de la tuile rectangulaire vernissée. A Zurich, les fouilles de la cathédrale ont permis la découverte,

dans une fosse à détritrus médiévale, de 87 bardeaux en épicéa et de 174 autres en sapin blanc. L'absence de tuiles à cette époque laisse supposer que les couvertures étaient toutes en bois. Les bardeaux découverts sont assez semblables à ceux que l'on utilise de nos jours, mais souvent plus larges (environ 25 à 30 cm) et plus longs (70 à 80 cm). Importée de France, la fabrication de la tuile plate commence en Suisse au début du XIV^e siècle. Elle est d'abord employée sur des bâtiments représentatifs, puis diffusée progressivement sur les autres constructions. Mais elle ne supplante vraiment les tavillons et les bardeaux qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles sur le Plateau. Des documents d'archives attestent la présence de couvertures en bois au XVII^e siècle encore, sur certaines cures vaudoises. Des tavillons découverts au pied du Jura dans les combles du château de Ballens, construction du XVIII^e siècle, ont été soumis à une analyse dendrochronologique. L'épicéa ou sapin rouge, utilisé pour la fabrication, a été coupé en automne entre 1746 et 1747, prouvant la survivance de ce mode de couverture sur une maison de maître au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Quant à l'association tuiles et tavillons commune dans la région de Payerne et outre-Sarine, il s'agit de tavillons glissés sous la jointure des tuiles posées en lignes verticales non alternées.

Jusqu'à aujourd'hui

Dans les zones de montagne (Jura, Préalpes et Alpes), les couvertures en bois se sont maintenues jusqu'à aujourd'hui. La rareté des gisements d'argile dans ces régions, les difficultés liées à la construction des voies de communication et l'abondance du bois sont certainement les principaux facteurs ayant contribué à ce maintien. C'est vers la fin du XIX^e siècle seulement que les matériaux de substitution s'y implantent sérieusement, tout d'abord la tuile, puis l'ardoise, la tôle à couvre-joints larges, le fibro-ciment, la tuile béton, etc. Aujourd'hui, si l'industrialisation permet une production mécanique, bardeaux et tavillons traditionnels connaissent un regain d'intérêt.

Le choix de l'arbre

On utilise les essences forestières disponibles sur place: sapin rouge ou épicéa dans les Préalpes, Jura et Plateau; le mélèze entre autres en Valais; le châtaignier dans le centre de la France, l'Est

vaudois et le Tessin; le Red Cedar (tuyas Plicata) au Canada; le tremble en Russie; le bouleau en Finlande; le tamarin à la Réunion; le pin au Japon, etc. L'utilisation du chêne est attestée en France dans la Haute-Saône et chez nous au XVII^e siècle, dans les régions de Vevey et Lutry. La croissance et la structure du bois (formation des cernes) sont influencées par les facteurs extérieurs de climat, de configuration du sol, d'emplacement de l'arbre dans la forêt ou des traitements forestiers qui lui auront été faits. Ces facteurs peuvent entraîner une grande variété de qualités, indépendamment de l'essence.

La croissance et le fibrage normal développent des différences: le bois noueux, le vissé (chenolé, golaté), les fissures de l'écorce, les fissures du noyau et du cœur (étoilé), les fissures transversales, la croissance excentrique, les irrégularités des cernes (roulure) et les poches de résine.

Seul le bois de première qualité répond aux exigences du tavillonneur. Le choix de l'arbre obéit à un certain nombre de critères reposant sur l'observation, la connaissance des conditions forestières locales et l'intuition du tavillonneur. Nous citerons comme exemple le cas de l'épicéa.

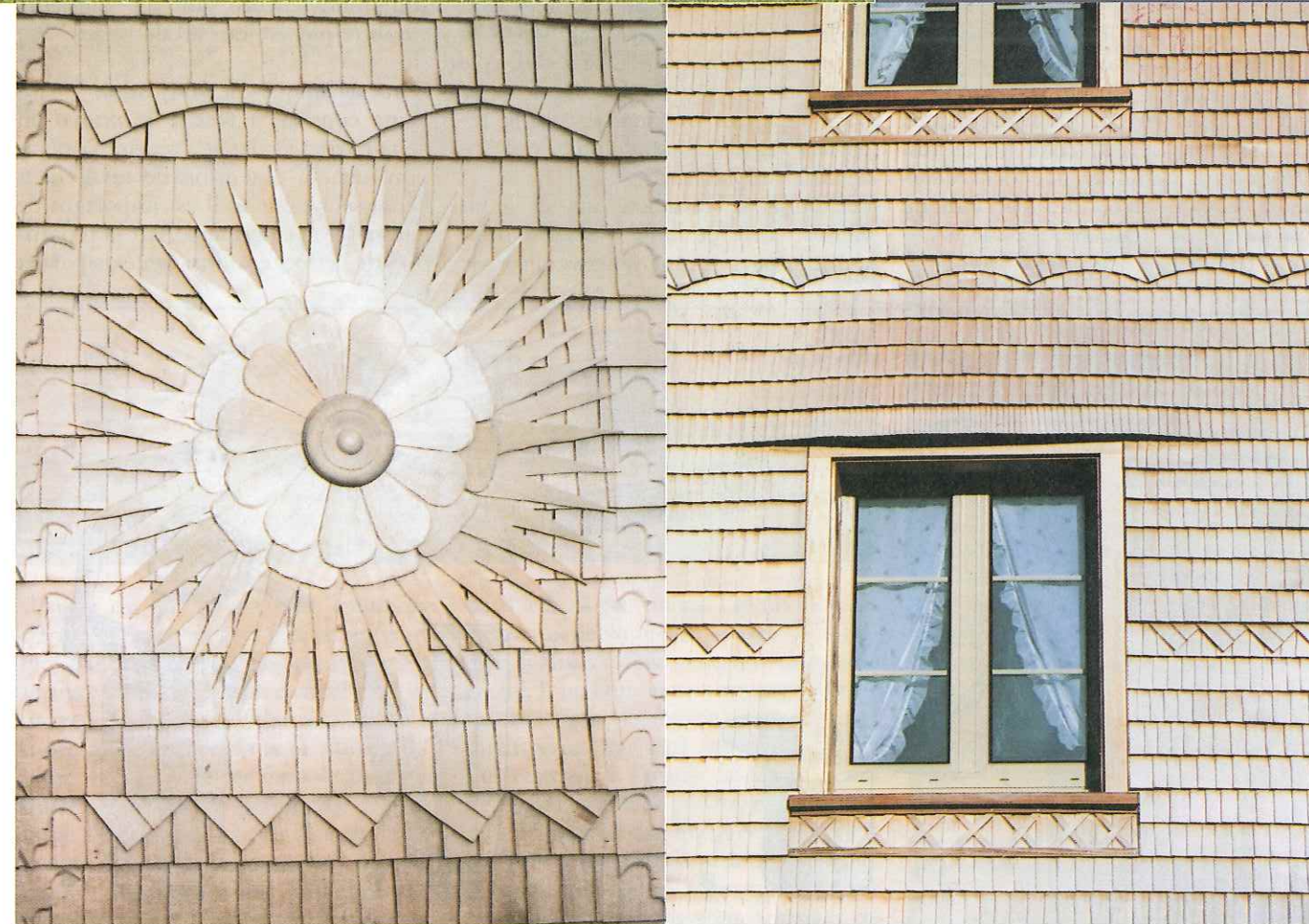


Le tavillonneur connaît les bons endroits. Il suit le développement des arbres et transmet ses observations à celui qui lui succédera. Toute une tradition orale est ainsi perpétuée.

Subtilités issues de la tradition

- On choisit de préférence les fonds de vallées. Sur les collines, l'arbre est soumis à l'action des vents qui peuvent provoquer une sorte de décollement des cernes (roulure); ainsi, lors de la fente, le bois risque d'éclater en petits morceaux.
- Les écailles de l'écorce doivent être alignées. Selon le tavillonneur, si les écailles dévient légèrement à gauche, le bois se prêtera à la fabrication des anseilles; par contre, si elles tendent vers la droite, il conviendra pour les tavillons.
- L'épicéa dont les branches appelées «branches tombantes» se dirigent vers le bas se prêtera mieux à la fente.

Bardeaux et tavillons traditionnels connaissent un regain d'intérêt. Seul le bois de première qualité répond aux exigences du tavillonneur, qui suit le développement des arbres et transmet ses observations à son successeur.



- On coupe une petite branche. On doit alors pouvoir la fendre en deux parties dans le sens de la longueur. La branche serait une sorte de réduction de l'arbre reproduisant ses défauts.
- On peut aussi essayer de lever un petit bout d'écorce. Si la veine se dirige vers l'intérieur, le morceau se décollera difficilement et cela indique un bois vissé, inutilisable pour la fabrication.

Ces quelques indications reflètent la subtilité des facteurs de choix. La conclusion du tavillonneur, après de longues explications sur le sujet, est évocatrice: «Le meilleur moyen, c'est l'œil et le nez.»

Le tavillon

L'extrême simplicité de la production de ce matériau de couverture est sans doute une raison supplémentaire de sa popularité. Un choix judicieux du bois est l'élément le plus important, si l'on fait exception des quelques outils nécessaires, très simples. Le métier de tavillonneur est certainement celui qui a le moins changé au cours des âges. La manière et les outils n'ont pas évolué.

La fente

L'abattage des arbres (1000 m et plus), tout comme la fabrication, sont des travaux réservés à la mauvaise saison (dernier quartier de lune de la mi-novembre à la mi-février). Les tavillonneurs fabriquent ce que leur indique leur carnet de commandes pour la saison suivante.



Les tavillons, bardeaux ou clavins, sont fendus suivant le même principe, les dimensions seules varient. Le tronc est coupé en morceaux à la longueur désirée. Les morceaux sont ensuite débités en quartiers appelés en Gruyère *mujyàs* ou *mujyos*, puis écorcés à la hache. Dans le cas des tavillons, on *tsappuge les mujyos*, c'est-à-dire que l'on confectionne un chanfrein sur le bord supérieur du quartier qui se reportera sur chaque tavillon afin d'éviter une surépaisseur.

Les outils se résument au fer à tavillons, sorte de lame d'acier à tranchant large avec une poignée disposée

à l'une des extrémités. On frappe sur cette lame avec une mailloche en bois. Le banc du tavillonneur consiste en une poutre solidement fixée, dans laquelle une profonde rainure a été pratiquée dans le sens de la largeur. L'outillage comprend encore un ou plusieurs emporte-pièces pour les découpes.

Deux techniques de fabrication

L'une consiste à fendre le *mujyo* en deux parties égales et à répéter l'opération jusqu'à obtention de tavillons à l'épaisseur désirée. Il est important de fendre selon ce principe, car la répartition de l'effort est ainsi égale de part et



L'extrême simplicité de la production de ce matériau de couverture est sans doute une raison supplémentaire de sa popularité. De tradition séculaire, le métier de tavillonneur, le savoir-faire et les outils n'ont guère changé au cours des ans.

d'autre du fer. La seconde technique dérive de la première. Elle se différencie par un marquage préalable du *mujyo* tous les quatre tavillons au moyen de fer. Le tavillonneur place le morceau à fendre dans la rainure du banc. Il engage le fer dans le bois par quelques coups de mailloche. L'angle large du tranchant évite de couper les veines du bois. Puis, par un mouvement de va-et-vient imprimé au manche du fer, il fait éclater le morceau

dans le sens des veines. Les tavillons et bardeaux peuvent être «parés», c'est-à-dire égalisés, mais toujours sur le côté caché. Il ne faut jamais couper la veine du bois sur la partie exposée aux intempéries, car seuls les tavillons fendus résistent à l'usure du temps, l'eau de ruissellement ne pénétrant pas à l'intérieur du bois (ce qui n'est pas le cas des bois sciés parfois utilisés par souci de rentabilité ou par ignorance). Sitôt fendus, les tavillons sont arrangés de

GLOSSAIRE

Anseillette Demi-bardeau

Bardeau ou anseille (anselle, asselle) Planchette d'environ 60 cm de longueur, 20 cm de largeur et 10 à 15 mm d'épaisseur. Se pose principalement sur les toitures à faible pente

Banc à tavillons

Poutre de bois sur laquelle on fend les bosses

Bois mâle

Qualité de bois avec des veines transversales, très appréciée par les luthiers et les tavillonneurs

Borne Cheminée entièrement en bois (âtre)

Bosses (VD), patyès ou rouleaux (FR) Paquets de tavillons ou de bardeaux

Bratze

Petite mesure en bois permettant de contrôler l'épaisseur du toit et le pureau

Chenolé, golaté

Bois non plat, avec des ondulations en forme de V, non utilisable pour la couverture

Clavin (NE)

Autre nom désignant les bardeaux

Fer à tavillons ou fê à intalyà

Lame d'acier à tranchant large permettant la fente du bois

Mailloche, malotze

Marteau en bois

Mujyà (Gruyère) ou mujyo (VD)

Quartier préparé à la hache pour la fente des tavillons

Martelle

Marteau du tavillonneur à manche court

Régoutiller Réparer un toit

Roule, Mâla (FR)

Tronc coupé à la longueur voulue pour le tavillon ou le bardeau

Roulure Décollement des cernes

Sapi ou cherpie

Outil de bûcheronnage pour tirer, déplacer les troncs et démonter des toitures

Tavillons

Plus petits que les bardeaux, 42 à 45 cm de longueur, 10 à 15 cm de largeur et 5 à 7 mm d'épaisseur. Conviennent bien aux toitures de petites surfaces et à pente plus importante ainsi qu'aux revêtements de façades

Terpines (VS) ou mantalires (Gruyère)

Mots pour désigner les petits tavillons utilisés pour recouvrir les façades

Tombants

Solde de bois après la fente des tavillons ou bardeaux

Tsappugé, chapuisé

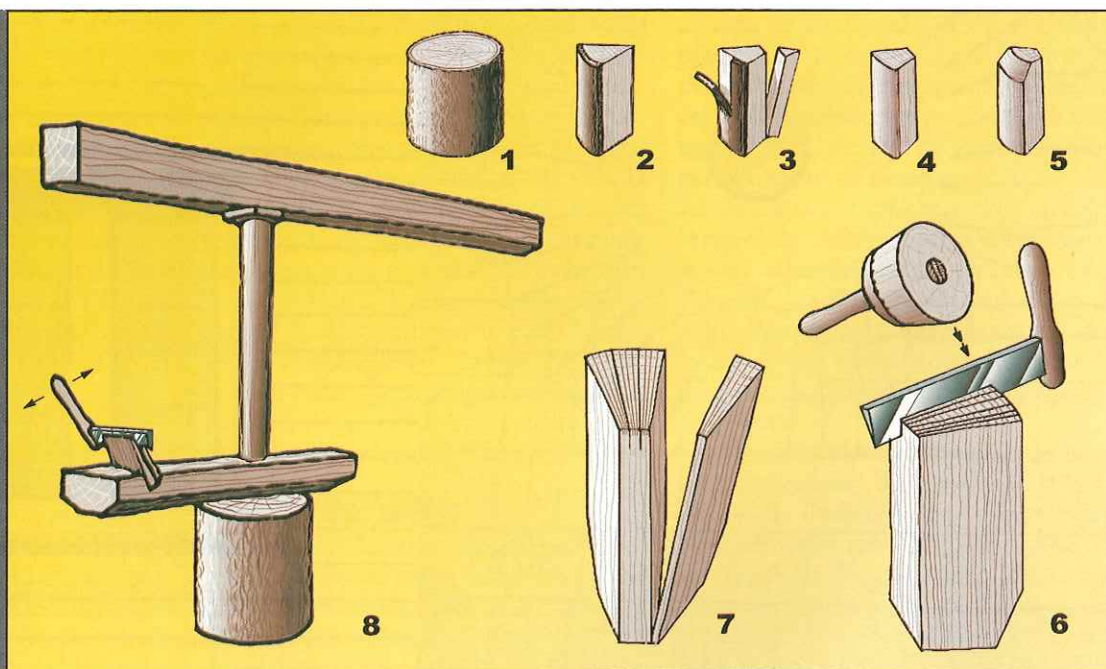
Affiner le tavillon ou bardeau en enlevant la surépaisseur

Fabrication du tavillon:

Phases 1 à 5: fabrication du «mujyà»

Phases 6 et 7: marquage du «mujyà» au moyen du fer et de la mailloche en bois

Phase 8: fente sur le banc du tavillonneur



TAVILLONS ET BARDEAUX: DIMENSIONS

	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Épaisseur (mm)	Recouvrement	Pureau (cm)
Tavillon	42 à 45	8 à 15	57	3 x h. - 4 x v.	10 à 11
Bardeau sapin	60	6 à 30	12 à 15	4 x	14 à 15
Bardeau mélèze	50	6 à 30	12 à 50	3 x	14 à 16
Demi-bardeau (VS)	40 à 50			3 x	13 à 15
Bardeau mélèze (VS)	45 à 50			3 x	14 à 16
Bardeau châtaignier	33 à 35	6 à 12	15 à 20	3 x	11

manière à reconstituer les *mujjos* d'origine. Les paquets fendus sont appelés *bosses* dans la région de Châteaue-d'Ex et des Ormonts, *patyès* ou *rouleaux* dans la région de Fribourg. Les paquets sont alors entreposés dans un endroit abrité, par exemple sous un avant-toit. En cas de stockage prolongé, les tavillons sont trempés durant une journée dans l'eau avant d'être utilisés, ce qui évite un éclatement lors du clouage.

La pose

En Suisse, les tavillons se posent généralement à double recouvrement: avec un interligne (superposition des rangs) de 10 à 11 cm selon les tavillonneurs, et une superposition horizontale de 3 à 5 cm environ. L'épaisseur de la couche comporte ainsi 12 tavillons superposés.

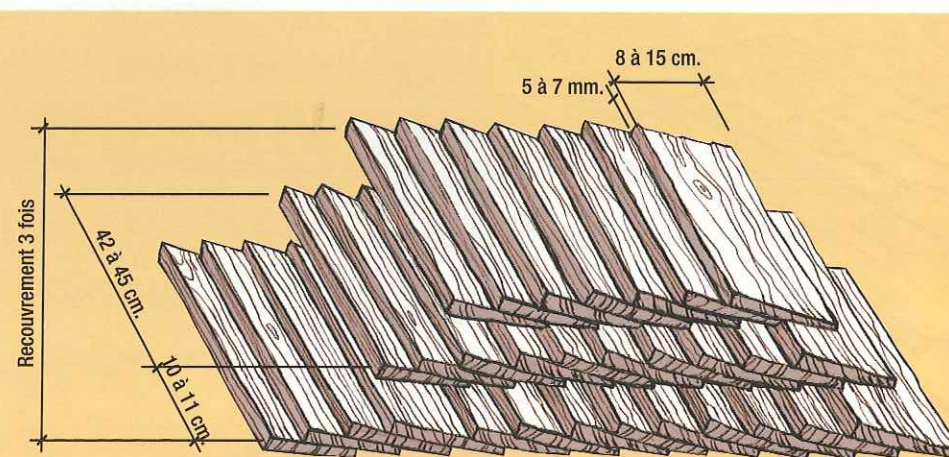
En Franche-Comté voisine, ils sont posés comme les bardeaux, à simple recouvrement.

Les planches du lambrissage ne doivent en aucun cas être jointives, mais ajourées. Cet espace d'environ 9 à 10 cm entre les lambris est indispensable pour permettre une bonne ventilation et éviter ainsi le pourrissement. Si on désire aménager ou isoler les combles, il convient d'effectuer un contre-lattage de 8 à 10 cm, afin d'assurer cette ventilation.

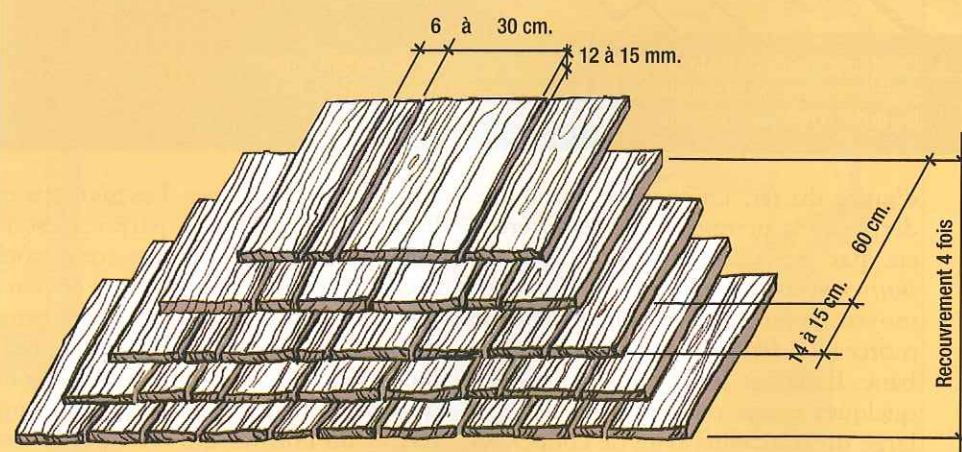
On commence le travail de pose par le bas. Les tavillons du premier rang sont alignés au moyen d'une ficelle. On débute avec un rang de tavillons plus courts (environ 20 à 30 cm); la couche suivante, composée de tavillons normaux, recouvre entièrement la première. Cela permet de doubler l'épaisseur du toit à l'endroit où l'usure due à

l'eau de ruissellement – la goutte pendante – est la plus importante. Le chanfrein sur le bord supérieur des tavillons permet d'éviter les surépaisseurs dues au recouvrement horizontal.

L'alignement des rangs suivants peut être pratiqué selon deux techniques: la première méthode consiste à déplacer la ficelle de départ; la deuxième possibilité comprend une longue latte sciée à la largeur du recouvrement désiré.



TAVILLONS



BARDEAUX DE SAPIN

Celle-ci est simplement retenue par deux clous.

Dans le cas d'un toit à quatre pans, les arêtiers sont faits avec des tavillons posés en arc de cercle. Le traçage se réalise généralement avec un petit bout de bois, coupé à la longueur voulue ou du marteau de tavillonneur marqué d'un coup de lime.

Le faitage peut être recouvert soit en arc de cercle, soit par une double couche de tavillons appuyée contre le dernier rang du pan de toit opposé dépassant le faitage. La souplesse du matériau autorise des solutions élégantes aux problèmes de raccordement.

Le marteau du tavillonneur, appelé *martelle*, est particulier; le manche court empêche de se coincer les doigts; le corps, appelé *noeud*, est fin; il est muni d'un *taillant*.

Dans le canton de Vaud, on pose généralement deux tavillons avec un clou, tandis que dans le canton de Fribourg, on pose en éventail (comme un jeu de

cartes) avant de les clouer, le marteau étant utilisé pour les retenir. En Valais, principalement dans la vallée de Conches, des toitures sont recouvertes en tavillons de mélèze.

Le bardeau ou l'anseille (anselle, asselle)

Des roudes de longueurs définies sont tronçonnées puis ouvertes en quartiers à la hache. Les bois sont ensuite fendus en multiple de quatre fois l'épaisseur d'une anseille, puis refendus deux fois par la moitié. En procédant ainsi, on évite à la fente de dévier. Avec certains bois, le fait d'enfoncer le fer à anseilles sur la hauteur de la lame dans le quartier suffit pour fendre en totalité. Quand ce n'est pas le cas, on se sert du manche pour faire levier et agrandir la fente. Cette opération est recommandée plusieurs fois si nécessaire. Il est d'usage d'introduire les bois à refendre dans une encoche, ce qui donne un point fixe pour faire levier.

Une fois les anseilles fendues, les irrégularités du fil et les défauts dus aux nœuds doivent être corrigés et les bords dressés. Pour faciliter la pose, l'anseille est affinée sur le tiers arrière de la longueur. Ces opérations se font suivant les régions soit avec une hache, soit à la plane sur un banc d'âne.

La durée de vie de l'anseille dépend de différents facteurs comme l'essence du bois, la qualité, la pente et peut-être également l'exposition au soleil et aux intempéries. Pour éliminer les infiltrations indésirables, les gouttières, il suffit de contrôler l'ensemble du toit et de remplacer ou retourner les pièces en mauvais état.

L'anseillette est un demi-bardeau, utilisé exclusivement pour le recouvrement des façades.

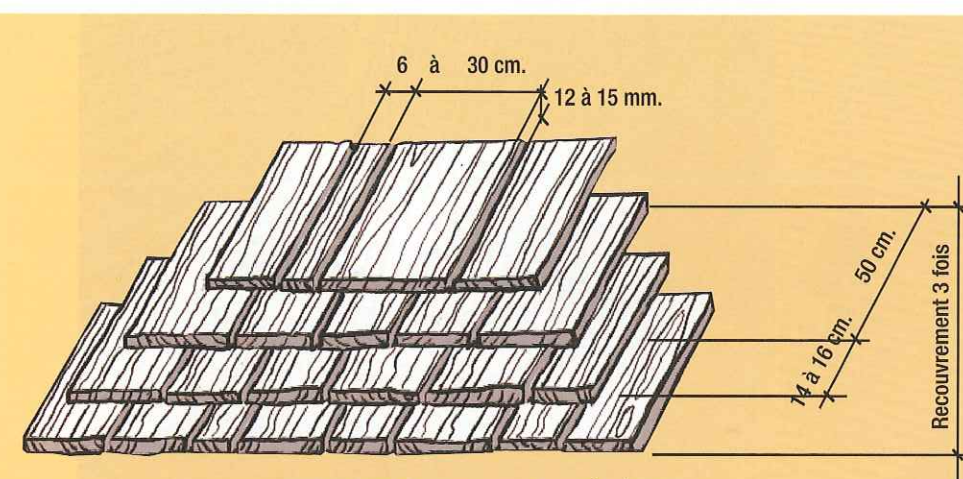
La pose

Les anseilles sont fixées sur un lambrissage de 27/100 mm, espacé de 9 à 10 cm pour laisser circuler l'air, simplement posées les unes à côté des autres, en partant du bas, sur un premier rang de 25 cm, puis un deuxième de 35, un de 45 et enfin un de 60 cm. En posant chaque rangée, on veillera à ce qu'il y ait au moins 3 cm de recouvrement du joint des anseilles du rang précédent. La rangée suivante est ensuite décalée d'un pureau vers le haut.

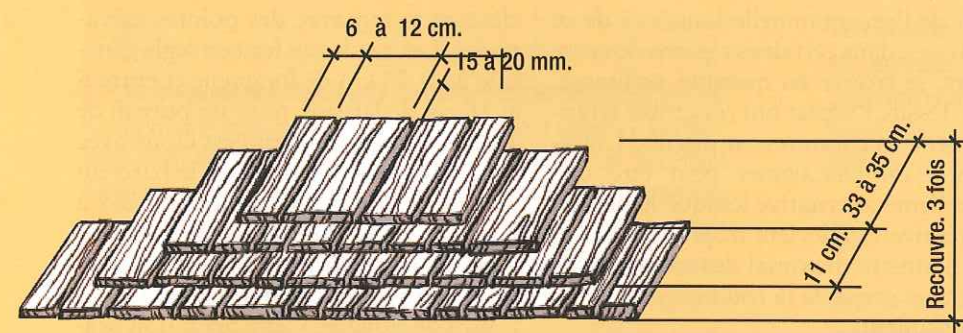
Le pureau est la partie visible de l'anseille lorsque le toit est terminé. Sa longueur est d'un tiers de la longueur de l'anseille pour le mélèze et le châtaignier et d'un quart pour l'épicéa et le sapin, de manière qu'il y ait toujours trois ou quatre épaisseurs. On procède ainsi jusqu'au faitage et on termine en faisant dépasser les anseilles du pan de couverture le plus exposé aux intempéries, par-dessus l'autre pan. Elles sont fixées par une ou deux pointes, suivant leur largeur et leur longueur.

En ce qui concerne les constructions contemporaines, pour permettre une bonne ventilation, le faitage est surélevé dans les cas de longs pans et d'isolation en toiture.

La pente du toit déterminait dans une très large mesure la nature de la couverture. Les faibles pentes étaient vouées à la fois pour empêcher le glissement des bardeaux (non cloués anciennement) et maintenir les poutres de bois fixées tous les quatre rangs et chargées de pierres. Pourtant, au fil du temps, la pente n'a fait que s'accroître. Avec une faible pente, on privilégiait la stabilité de la couverture; par contre,



BARDEAUX DE MÉLÈZE



BARDEAUX DE CHÂTAIGNIER



Anciennes ou récentes, les toitures de tavillons sont de véritables objets d'art, avec leurs bornes, cheminées entièrement en bois, et ont une durée de vie qui dépasse largement les huitante ans.

une pente plus accentuée permet un meilleur écoulement des eaux. Pour éviter le glissement des bardeaux, évolution oblige, ils sont désormais fixés avec des clous.

Le bardeau de châtaignier

Les premiers toits en châtaignier de provenance indigène (Vaud et Tessin) datent de l'année 1996.

Le choix de cette essence, si elle n'est pas traditionnelle, se fait à l'exemple de la France (Mont-Saint-Michel, Normandie, Creuse, Ardèche, etc.) et en rai-

son de l'exceptionnelle longévité de ce bois qui, dans certaines régions de notre pays, se trouve en quantité suffisante. Au Tessin, l'aspect fini ressemble étrangement aux toitures en pierres. L'utilisation du châtaignier peut être une excellente alternative lorsque le prix de la rénovation devient trop onéreux.

Le diamètre maximal des troncs est de 30 cm à cause de la roulure (cernes qui se décollent).

Les anseilles en châtaignier peuvent être fendues sur la largeur complète du tronc (fente de trappe, sans aubier). Le

clouage se fait avec des pointes galvanisées. Les bardeaux font en règle générale 33 à 35 cm de longueur et entre 6 et 16 cm de largeur, pour un pureau de 11 cm. Chaque bardeau est cloué avec deux pointes, sans reclipser le bardeau précédent. Un recouvrement de 2,5 à 3 cm est nécessaire de chaque côté du joint. Dans certaines régions, un avant-trou était pratiqué afin de ne pas fendre le bois de clouage. Cette opération pratiquée avec un fer rouge était intéressante, car le bois brûlé était moins corrosif pour les clous.

CHARTRE DES TAVILLONNEURS

Les expériences et les échanges entre cantons romands ont conduit à un rapprochement entre les acteurs de la conservation du patrimoine bâti et l'Association des tavillonners. Leurs efforts conjugués ont permis de rédiger pour le troisième millénaire une nouvelle charte des tavillonners.

Sans vouloir se substituer aux différents règlements cantonaux et communaux en matière de protection du patrimoine, ni aux législations ou normes de protection incendie, ni aux conventions qui régissent le travail, ainsi qu'aux normes SIA décrivant l'exécution des ouvrages en bois, elle a pour but d'affermir et de développer des entreprises qui perpétuent une tradition constructive des couvertures et revêtements en bois. Porteurs d'une tradition séculaire, les tavillonners sont engagés tout autant dans la construction d'aujourd'hui que dans la conservation du patrimoine bâti. C'est pour protéger l'authenticité de leur savoir-faire, afin de le maintenir vivant et de le transmettre intact aux générations futures, qu'ils ont rédigé la présente charte. Les signataires s'engagent à respecter les règles de leur profession, selon les traditions et les usages locaux.

1.

Seuls sont utilisés les résineux ayant poussé à une altitude supérieure à 1000 m et certains feuillus locaux (chêne et châtaignier) qui ont été abattus entre le début du mois de novembre et la mi-février.

2.

Pour les tavillons, les troncs sont débités en meules de 42 à 45 cm. Pour les anseilles (bardeaux), les troncs sont débités en rouleaux de 60 cm (45 à 50 cm pour le mélèze et 33 à 35 cm pour le châtaignier). Lors de la fente des rouleaux en quartiers, les parties tendres du bois (cœur et aubier) sont supprimées.

3.

Les tavillons sont fendus à la main, dans le sens des veines et ont une épaisseur de 5 à 7 mm. Ils sont cloués à la marte et non agrafés, un clou au minimum tous les deux tavillons. En toiture, la pose comporte quatre recouvrements horizontaux et trois recouvrements verticaux (12 couches). En façade, elle comporte trois recouvrements horizontaux et trois recouvrements verticaux (9 couches). Le pureau (partie visible du tavillon entre chaque rang) mesure 10 à 11 cm selon les régions.

4.

Les anseilles sont fendues à la main, dans le sens des veines, et ont une épaisseur de 12 à 15 mm. Elles sont clouées avec une marte et non agrafées. Pour leur fixation, des pointes galvanisées sont recommandées et obligatoires pour le mélèze et les bois imprégnés. Le décalage des joints ne sera pas inférieur à 3 cm. En toiture, la pose comporte quatre recouvrements verticaux pour le sapin et l'épicéa (4 couches), et trois couches pour le mélèze et le châtaignier. Le pureau (partie visible de l'anseille entre chaque rang) mesure de 14 à 15 cm. En façade, la petite anseille ou anseillette comporte trois recouvrements entre les rangs (3 couches).

5.

Les larmiers et vire-vents seront étudiés et exécutés en rapport avec l'état existant ou d'origine pour les bâtiments anciens. Les vire-vents peuvent être recouverts de tavillons ou de rives découpées.

6.

Sous réserve de la conservation d'éléments existants, le lattage est réalisé en planches d'une section de 27/100 mm au minimum. L'espacement entre chaque rangée de planches est de 9 à 10 cm minimum, afin d'assurer une aération suffisante. En cas de construction neuve, l'épaisseur du contre-lattage doit être de 60 à 80 mm, selon la longueur des pans.

7.

La pente minimale admissible est de 30° pour le tavillon et de 20° pour l'anseille.

8.

Les tavillonners s'engagent par ailleurs à collaborer avec les services chargés de la conservation et la gestion du patrimoine architectural et à se conformer aux lois et règlements en vigueur dans les cantons et les communes où ils interviennent.

9.

Une commission d'éthique, désignée par l'Association des tavillonners, veille au respect des principes de la charte. Elle peut être sollicitée pour arbitrer des litiges.

Le bardeau de mélèze

Dans les parties alpines orientées au sud principalement, Valais, Grisons, Tessin, Est vaudois, les couvertures en bardeau de mélèze sont courantes.

En Valais, on utilise essentiellement le mélèze pour les toitures et revêtements de façades. Cette essence est reconnue pour sa grande durabilité. Une toiture mise en œuvre selon les règles de l'art et située dans un environnement favorable peut durer près de 80 ans.

Le principe de fente est le même que pour le sapin ou l'épicéa. La longueur est en général de 45 à 50 cm avec un pureau d'un tiers de la longueur (trois couches). Le mélèze peut être fendu de trappe, comme le châtaignier, mais sans cœur ni aubier.

Il existe une variante dans le val d'Anniviers, où les rangs sont doublés avec un pureau de 25 à 32 cm.

Dans certaines vieilles bâtisses de type «Walser» (Haut-Valais), on rencontre même des bardeaux de mélèze de 120 cm de longueur.

AUTEURS ET RÉFÉRENCES

Association romande des tavillonners, Centre patronal, Bulle.

Groupe romand des services de la conservation du patrimoine bâti.

Dessins: Bernard Heutte architecte, Sion.

Photos:

Rémy Gindroz, photographe, La Croix-sur-Lutry; Association romande des tavillonners, c/o Association patronale fribourgeoise, Condémines 56, 1630 Bulle.

L'Association romande des tavillonners propose sur demande une exposition itinérante sur les tavillons avec des panneaux et des échantillons.

BIBLIOGRAPHIE

«Le tavillon et son emploi décoratif dans l'architecture du Pays-d'Enhaut (Haute-Gruyère)», par Théodore Delachaux, *in* Schweizer. Archiv für Volkskunde, Basel, N°22 (1919).

«Holzbaukunst: der Blockbau», par Hermann Phelps, Bruderverlag, Karlsruhe (1942), réédition.

«Toits et Mantalières», par Jules Nidegger, fondateur en 1946 de la Société des tavillonners fribourgeois, Editions Les Hoirs de J. Perroud, Bulle.

«Les métiers du bois», par Christine Müller, Editions Cabédita.

«Les couvertures en bois (tavillons et tavillonners)», par Denyse Raymond et Daniel Glauser, cahier N°9 de l'Arboretum du vallon de l'Aubonne, mai 1986.

Film: «Les tavillonners», de Jacqueline Veuve.

Modèle de soumission**Travaux de tavillonnage C.F.C. 213.5****Toiture**

1. Installation de chantier	en bloc
2. Echafaudages	m ²
3. Transports et manutention	en bloc
4. Démontage de l'ancienne couverture	m ²
5. Démontage du support	m ²
6. Protection au sol, nettoyage et évacuation des déchets	m ²
7. Pose de bâches provisoires	m ²
8. Fourniture et pose de lattage à tavillons	m ²
9. Fourniture et pose d'une chanlatte conique	ml
10. Fourniture et pose de vire-vents	ml
11. Fourniture et pose de tavillons ou anseilles en épicéa, sapin, mélèze ou châtaignier, fendus à la main	m ²
12. P.V. pour imprégnation du bois en autoclave	m ²
13. P.V. pour doublis du départ	ml
14. P.V. pour faitage	ml
15. P.V. pour arêtier	ml
16. P.V. pour noue double	ml
17. P.V. pour rives découpées ou tavillons découpés	ml
18. P.V. pour «borne»	pce
19. P.V. pour lucarnes	pce

Façades

En plus des points précédents:

1. P.V. pour angles	ml
2. P.V. pour tour de fenêtre, soigné	ml
3. P.V. pour décoration, selon modèle	ml
4. P.V. pour planche de fermeture + treillis	ml

À SAVOIR**Protection incendie**

La norme de protection incendie définissant les principes de protection incendie en matière de construction des bâtiments, autres ouvrages et installations, de leur équipement et de l'utilisation peut varier d'un canton à l'autre.

Subventions

De cas en cas et compte tenu de la valeur patrimoniale, la pose de tavillons ou bardeaux peut bénéficier de subventions des pouvoirs publics. Les services de protection du patrimoine bâti des cantons concernés sont à disposition pour tous renseignements et conseils.

LES ADRESSES

Berne

Direction de l'instruction publique
Service des monuments historiques
Münstergasse 32 – 3011 Berne

Jura

Département de l'éducation
Office du patrimoine historique
Hôtel des Halles – Rue Pierre-Péquignat 9 – Case postale 64 – 2900 Porrentruy 2
Tél. 032 465 84 00, fax 032 465 84 99

Jura bernois

Bureau du Jura bernois
Rue H.-F.-Sandoz – Case postale 181 – 2710 Tavannes
Tél. 032 481 14 56, fax 032 483 16 84

Fribourg

Direction de l'instruction publique et des affaires culturelles
Service des biens culturels
Ch. des Archives 4 – 1700 Fribourg
Tél. 026 305 12 87, fax 026 305 13 00

Genève

Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement
Direction du patrimoine et des sites
Rue David-Dufour 5 – 1211 Genève 8
Tél. 022 327 45 32, fax 022 327 51 30

Neuchâtel

Département de l'instruction publique et des affaires culturelles
Service de la protection des monuments et sites
Rue Tivoli 1 – 2000 Neuchâtel
Tél. 032 889 69 09, fax 032 889 62 85

Valais

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement
Service des bâtiments, monuments et archéologie
Case postale 478 – 1951 Sion
Tél. 027 606 38 00, fax 027 606 38 04

Vaud

Département des infrastructures
Service des bâtiments
Section des monuments historiques et archéologie
Place de la Riponne 10 – 1014 Lausanne
Tél. 021 316 73 36, fax 021 316 73 47

Tessin

Federlegno Ticino
Casella postale 280 – 6802 Rivera
Tél. 091 946 42 12, fax 091 946 42 92

Association romande des tavillonneurs

c/o Association patronale fribourgeoise, Condémines 56, 1630 Bulle

Remerciements

pour la participation financière à l'édition de la nouvelle Charte des tavillonneurs
au Fonds suisse pour le paysage, Thunstrasse 36, 3005 Berne
Tél. 031 350 11 50, fax 031 350 11 51

Association romande des tavillonners

SECRÉTARIAT:
ASSOCIATION PATRONALE FRIBOURGEOISE,
CONDÉMINES 56, 1630 BULLE

Les entreprises suivantes, membres de l'Association romande des tavillonners, souscrivent à la charte de bienfaisance des couvertures en bois et s'engagent à la respecter en tous points

Membres*

Baeriswil Félix	1716 Plaffein/FR	026 419 19 82
Charrière Camille	Les Riaux – 1654 Cerniat/FR	026 927 19 82
Doutaz Joseph	1664 Epagny/FR	026 921 24 84
Doutaz Léon	Les Bouquetins – 1662 Pringy/FR	026 921 38 10
Fellay Jean-Emile	1947 Versegères/Bagnes/VS	027 776 23 26 fax 027 776 23 27
Gachet Emile	Le Répugin 3 – 1637 Charmey/FR	026 927 15 19 Atelier 026 927 30 19
Gachet Francis	Route de la Parqueterie 1635 La Tour-de-Trême/FR	026 912 54 84
Gachet Georges	Grand-Praz – 1637 Charmey/FR	026 927 15 80
Gillard Pierre	1652 Botterens/FR	026 921 11 23
Jolliet Christian	Les Prys – 1835 Montbovon/FR	026 928 17 86 fax 026 928 16 45
Karlen Colin	Le Chesal 1838 Rougemont/VD	026 925 91 27 fax 026 925 94 66
Moura Renaud	Praz de Neirivue – 1666 Grandvillard/FR	026 928 17 34
Pasquier Jean-François	Chemin de Peccaux 14 – 1833 Les Avants/VD	021 964 48 37 fax 021 964 48 12
Veuve Olivier	Au Scellery – 1866 La Forclaz/VD	024 491 18 05 079 649 61 02
Waeber Franz	Rue des Forgerons – 1700 Fribourg/FR	026 322 12 96 fax 026 322 30 60